

Compte rendu du Procès à Douai MIS et THIENNOT du 26.03.2012

Partis de Châteauroux vers 3h30, Thierry et moi avons fait bonne route. Arrivés vers 8h00 à Douai et après un petit café bien mérité, nous sommes allés au Palais de justice de Douai à la salle du parlement où avait lieu le procès.

Très attendus par les étudiants en droit et leur professeur Laurent NEYRET, à l'initiative de la tenue de ce procès, nous avons eu droit à un accueil très chaleureux.

L'audience a débuté à 9h15 par l'appel des jurés choisis parmi les « spectateurs », habitants de Douai, présents dans cette salle.

Le choix de ces jurés terminé, commence le procès avec l'appel de chacun des témoins de la partie civile, avocats de la défense etc...

Après plus de 4heures d'audience, où rien n'a été oublié, et pendant la délibération de la cour, Thierry a pu débattre avec émotion, mais brillamment avec les étudiants et les présidents des différentes cours de justice, qui étaient présents à ce procès.

A l'annonce du verdict, où l'acquittement de MIS et THIENNOT est prononcé, la salle comble a applaudi.

Thierry a tenu à remercier chaleureusement tous les acteurs de ce procès.

Un buffet organisé nous attendait à la suite de cette sympathique « reconstitution » où nous avons pu de nouveau parler avec ces futurs magistrats.

Gardons espoir qu'à la suite de la 6 ème requête en révision du procès, le verdict soit identique à celui de Douai.

Philippe.